Cfdt
des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Paris 17 pdc

Mai 2008

Santé au travail : ça commence à bouger !

Mardi dernier s'est réuni le groupe de travail « Santé au travail ». Travailler sur le poids des charges à la piétonne et au cedex est pour nous une priorité essentielle pour améliorer concrètement les conditions de travail. Seuls les syndicats CFDT et FO ont participé à cette réunion.

● Des premières décisions

Du mardi 10 juin au vendredi 13 juin aura lieu une série d'initiatives qui permettront de valider ou d'invalider les propositions suivantes :

- **Un CV 300 sera installé autour de l'auge cedex** durant ces 4 jours. Ensuite un questionnaire sera remis aux agents du cedex pour savoir si c'est bien ou pas.
- **Un CV 300 sera installé au bout de chaque SAR :** 1 pour les liasses, l'autre pour les UI et les dépôts relais. Puis il sera remis à chaque agent un questionnaire comme au cedex.
- Un stand pour la **pesée des sacs dépôts relais** se déroulera le mardi 10 juin. A cette occasion, 3 sacs seront soulevés pour savoir celui qui est aux normes (15 KG). Si on trouve la bonne réponse, qu'est-ce qu'on gagne ?
- **Le mardi 10 et mercredi 11 juin, un parcours TBI sera simulé au** sein de l'établissement au niveau du TG : pesée des caddies et rappel des consignes seront données en fin de parcours.
- **Les garmols seront également pesés, la montée et descente des Master simulées.**
- **Enfin le vendredi 13 juin, ce sera « la journée cinéma »** avec la **projection du film : "mon métier, mon dos".** La veille, **le jeudi 12 juin vers 11h30,** spécialement venu de l'avenue de Wagram, **le Directeur de la DOTC en personne interviendra en guest star pour parler de la santé au travail.**
- **Et pour terminer, une formation sera programmée pour octobre 2008.**

● Les objectifs CFDT

- **Aborder le contenu des caddies, leur poids en départ de tournée (ce qui va se faire).**
- **Prendre en compte le poids des sacoches de recommandés.**
- **Intégrer tous les paramètres permettant de réduire la pénibilité et donc l'usure physique.**

● Période estivale

Des rumeurs catastrophiques courraient sur le bureau. La Cfdt s'est inquiété de ces bruits et a demandé des précisions. Pendant la période estivale, **il serait demandé aux facteurs présents qui font les quartiers 21 de revenir moyennant une compensation égale à une fois et demie la vacation (loi TEPA). Par contre, si pour une raison ou pour une autre, l'agent ne pouvait pas ou n'acceptait pas la proposition et qu'il y avait des restes, la prime d'équipe SAUTERAIT.**

Pour la CFDT, il est hors de question d'accepter ce chantage d'autant que le découpage d'été ne s'imposait pas. En effet, c'est la Direction qui a fait le "forcing" en nous disant que cela permettait d'avoir plus de vacances alors que les embauches de CDD sont quasiment inexistantes !

Contester, proposer, CFDT !